



Comité des transports

PROCÈS-VERBAL 20

Le mercredi 4 juillet 2012, 9h 30

Salle Champlain, 110, avenue Laurier Ouest

Présent: Conseillers M. Wilkinson (Présidente), B. Monette (Vice-président),
R. Bloess, D. Chernushenko, P. Clark, D. Deans, M. Fleury,
T. Tierney, D. Thompson

Excuses: S. Moffatt

DÉCLARATIONS D'INTÉRÊT

Aucune déclaration de conflit d'intérêts n'est déposée.

RATIFICATION DU PROCÈS-VERBAL

Le procès-verbal 19 du Comité des transports du 6 juin 2012 est adopté.

-
- Nota : 1. Veuillez noter que ces procès-verbaux doivent être considérés comme étant PRÉLIMINAIRE jusqu'à ce qu'ils soient confirmés par le Comité.
2. Veuillez noter que toute présentation écrite ou orale (accompagnée des noms, mais sans coordonnées) sera versée aux dossiers publics et sera mise à la disposition du Conseil municipal et de la population.
3. À moins d'avis au contraire, les rapports nécessitant un examen par le Conseil municipal ont été présentés au Conseil le 11 juillet 2012 dans le Rapport No 19 du Comité des transports.

COMMUNICATIONS

Réponses aux demandes de renseignements

- TRC 05-12 Gestion de la location du matériel spécialisé de la Ville (Fleury)
- CC 07-12 Marathon d'Ottawa – Fermetures de rue (Clark)

REÇU *

**URBANISME ET INFRASTRUCTURE
BUREAU PARTENARIATS ET DÉVELOPPEMENT EN IMMOBILIÉRS**

1. ACQUISITION DE TERRAIN – 5025, PROMENADE INNOVATION –
NORTHTECH LAND DEVELOPMENT INC.
[ACS2012-PAI-REP-0019](#) KANATA NORD (4)
-

RECOMMANDATIONS DU RAPPORT

Que le Comité des transports recommande au Conseil d'approuver :

- 1) l'acquisition en fief simple d'une parcelle vacante d'une superficie approximative de 4,91 hectares (12,1285 acres) appartenant à Northtech Land Development Inc. pour l'aménagement d'un parc de stationnement pour le transport en commun. La propriété est décrite comme faisant partie du bloc 4 du plan enregistré 4M-1104, canton géographique de March, ville d'Ottawa, composée des parcelles 1 et 2 selon le document 1 ci-joint, moyennant une contrepartie de 5 700 000 \$, taxes en sus, sous réserve de l'arpentage final et de rectifications à la signature;
- 2) une option de rachat d'une durée de trois (3) ans d'une partie des terrains cités dans la recommandation 1 à Northtech Land Development Inc. comme expliqué dans la section discussion de ce rapport;
- 3) que, si Northtech Land Development Inc. se prévaut de l'option de rachat proposée, telle qu'elle est décrite dans la recommandation 2, tous les produits de la vente soient portés au compte approprié du parc-o-bus.

ADOPTÉE

ARTICLES DES CONSEILLERS
CONSEILLÈRE HOLMES

2. RECONSTRUCTION DE LA RUE PRESTON - GESTION DE LA PORTE D'ENTRÉE ET DES MODIFICATIONS DE LA VOIE PUBLIQUE
[ACS2012-CMR-TRC-0011](#) SOMERSET (14)

RECOMMANDATIONS DU RAPPORT

Que le Comité des transports recommande au Conseil :

1. d'ordonner au personnel de préparer l'accord d'entretien avec la ZAC de la rue Preston de manière à ce que la propriété et l'entretien des statues 'Bambini' de la porte d'entrée soient conformes aux projets de porte d'entrée similaires (porte d'entrée du quartier chinois, arc décoratif de la rue Preston);
2. d'approuver que 308 000 \$ des fonds résiduels du budget du projet de la rue Preston soient appliqués aux modifications de la voie publique pour que le système électrique, les corsets d'arbre et l'illumination d'arbre soient gérés de façons similaires dans tout le chantier.

Les représentants suivants de la ZAC de la rue Preston sont présents pour appuyer le point :

1. Mario Giannetti, président
2. Joe Cotroneo, vice-président
3. Lori Mellor, directrice exécutive

Les recommandations du rapport sont présentées au Comité, puis ADOPTÉES.

POINTS SUPPLÉMENTAIRE

3. AMÉLIORATIONS AU PAYSAGE DE RUE DE LA RUE RIDEAU
RIDEAU-VANIER (12)

MOTION CT 20/2

Motion de conseiller M. Fleury

Que le Comité des transports approuve l'ajout de cet élément pour étude par le Comité à la réunion d'aujourd'hui, conformément au paragraphe 84(3) du Règlement de procédure (Règlement no 2006-462) :

“Améliorations au paysage de rue de la rue Rideau”

ADOPTÉE

MOTION CT 20/3

Motion de conseiller M. Fleury

ATTENDU QUE le projet de réfection de la rue Rideau devrait commencer à l'été 2012;

ATTENDU QUE le financement pour la réfection de la rue Rideau, entre la rue Dalhousie et la rivière Rideau, a été approuvé dans le cadre du budget des immobilisations de 2012, et que les travaux comprennent la réfection complète des égouts, de la conduite principale d'eau, de la chaussée et du paysage de rue, sans toutefois toucher à la partie ouest de la rue Rideau, soit de la promenade Sussex à la rue Dalhousie;

ATTENDU QUE selon le Plan officiel, la rue Rideau est une rue principale traditionnelle, une artère de transport, un secteur patrimonial et un secteur touristique important de la Ville d'Ottawa;

ATTENDU QUE le 13 avril 2011, le Conseil a approuvé que la conception fonctionnelle du paysage de rue du projet de réfection de la rue Rideau soit étendue afin que les rénovations soient effectuées sur la rue Rideau, entre la promenade Sussex et la rivière Rideau, et que le projet soit dorénavant défini comme tel;

ATTENDU QUE la conception fonctionnelle prévoit le retrait des jardinières présentes;

ATTENDU QU'il y aura sous la rue Rideau, entre la promenade Sussex et la rue Dalhousie, une station de train léger, et que les entrées de la station seront au niveau de la rue et intégrées aux améliorations du paysage de rue;

ATTENDU QUE les premiers travaux, comprenant le retrait des jardinières existantes et le remplacement de l'asphalte par des pavés sur la rue Rideau entre la promenade Sussex et la rue Dalhousie, peuvent être réalisés dans le respect du financement approuvé pour l'actuel contrat de la rue Rideau;

PAR CONSÉQUENT, il est résolu que le Conseil approuve l'inclusion des améliorations initiales au paysage de rue, soit le retrait des jardinières existantes et le remplacement de l'asphalte par des pavés sur la rue Rideau entre la promenade Sussex et la rue Dalhousie, dans le cadre de l'actuel projet de réfection de la rue Rideau entre la rue Dalhousie et la rivière Rideau.

ADOPTÉE

INFORMATION DISTRIBUÉE AUPARAVANT

- A. LE POINT SUR LES APPAREILS PHOTO AUX FEUX ROUGES ET LES INDICATEURS DE VITESSE EN BORDURE DE ROUTE
[ACS2012-COS-PWS-0012](#) À L'ÉCHELLE DE LA VILLE

La présidente indique que le personnel est à la disposition des membres du Comité pour offrir des renseignements supplémentaires et pour répondre à leurs questions.

MOTION CT 20/1

Motion de conseiller B. Monette

Que le Comité des transports approuve l'ajout de cet élément pour étude par le Comité à la réunion d'aujourd'hui, conformément au paragraphe 84(3) du Règlement de procédure (Règlement no 2006-462) :

“Le point sur les appareils photo aux feux rouges et les indicateurs de vitesse en bordure de route red light”

ADOPTÉE

Kevin Wylie, gestionnaire, Entretien des routes et Circulation routière, présente un bref compte rendu verbal de cette question. Larry O'Keefe, directeur général, Travaux publics et Stuart Edison, gestionnaire de programme, Ingénierie de la circulation, sont aussi présents.

En réponse aux questions soulevées par les membres du Comité, la présidente demande au personnel de rédiger une note de service traitant des éléments suivants à l'intention de tous les membres du Conseil :

- Analyse par secteur quant au nombre d'amendes imposées;
- Clarification des données présentées dans le tableau 1 : le personnel doit préparer un tableau mis à jour comptant les chiffres que reflètent les pourcentages;

-
- Évaluation de l'efficacité des appareils photo reliés aux feux rouges : Les appareils photo reliés aux feux rouges atteignent-ils ou dépassent-ils les objectifs fixés au moment où le programme a été mis en place?

Le point est ensuite présenté au Comité, puis ADOPTÉ.

- B. PONT STRANDHERD-ARMSTRONG- L'ACHÈVEMENT DES CONTRATS
[ACS2012-CMR-LEG-0009](#) GLOUCESTER-SUD NEPEAN (22)

REÇU

AUTRES QUESTIONS

Présentation du prix Green Fleet Leadership

Au début de la réunion, la présidente félicite le Service des travaux publics pour le prix Green Fleet Leadership 2012, qui lui a été remis par Fleet Challenge Ontario.

Elle souligne aussi le prix Sustainable Fleet 2012 décerné au Service par la NAFA.

LEVÉE DE LA SÉANCE

Le Comité ajourne la séance à 10 h 10

Coordonatrice du comité

Présidente